



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - CGT

126, rue de l'Université - BP24
75355 PARIS 07 SP

Assemblée nationale, le 4 décembre 2024

Rassemblement du personnel et manifestation le 5 décembre pour défendre le statut et sortir les contractuels de la précarité

À l'issue de leur Assemblée générale, **près de 80 collègues ont décidé de se rassembler dans le Jardin des Quatre Colonnes ce mardi 3 décembre**. Cette première action collective, rassemblant fonctionnaires et agents contractuels, est une belle réussite ! Elle montre clairement notre détermination à ne pas nous laisser faire !

Les mots d'ordre sont clairs :

- **Nous ne voulons pas d'un *statu quo* !**

Le *statu quo* signerait à brève échéance la mort du statut de fonctionnaires pour les catégories B et C en l'absence d'entrée dans les cadres avant 2026. Il conduirait à moyen terme assez logiquement au transfert de nos régimes de Sécurité sociale et de retraite vers le régime général. Les inégalités de rémunération et l'épée de Damoclès des non renouvellements resteraient de mise pour le personnel contractuel.

- **Nous voulons obtenir l'organisation en urgence de concours externes, et de concours réservés**

La voie normale de recrutement à l'Assemblée doit redevenir le concours externe pour les emplois permanents, tant généralistes que spécialisés. Pour répondre à l'urgence, nous revendiquons en parallèle l'organisation de concours « réservés » pour permettre l'intégration à la fonction publique des contractuels qui le souhaitent : c'est la seule réponse à leurs revendications qui soit aussi favorable aux fonctionnaires (mobilité, promotion interne, gestion des tableaux de permanences et de congés). Tout le monde y gagnera !

- **Nous voulons aussi remettre à plat le cadre d'emploi des contractuels pour renforcer les protections**

Même si des concours réservés sont organisés, certains emplois resteront contractualisés. Il faut donc également remettre à plat le cadre d'emploi des contractuels pour y inscrire de nouveaux droits collectifs, notamment ceux cités dans la pétition en circulation. Pour autant, s'en tenir à cela donnerait à l'administration les arguments nécessaires pour ne plus organiser de concours et n'aiderait de surcroît pas à résoudre les problèmes des fonctionnaires. Les deux démarches doivent être complémentaires.

Une nouvelle assemblée générale sera organisée dans quelques semaines pour amplifier la mobilisation. D'ici là, faisons circuler la pétition au maximum !



Rassemblement et départ groupé à la manifestation intersyndicale nationale de la fonction publique

Jeudi 5 décembre 2024 – 13 heures – Métro Assemblée nationale



J'adhère au SPAN-CGT !

Nom : Prénom : Service :

Adresse personnelle :

Courriel : Portable:



COMMUNIQUÉ

Fonction publique : Mobilisation sur l'ensemble du territoire le 5 décembre

Les organisations syndicales CGT, Cfdt, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent les agent-es de la Fonction publique à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian – ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique – a été contraint de nous accorder une audience le jeudi 7 novembre dernier.

Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications portées par les organisations syndicales.

C'est pourquoi nous en appelons à une première journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.

Une journée pour que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa.

Dans le même temps, nos organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».

Nos organisations syndicales conviennent de se revoir après cette journée de mobilisation et de grève.

Paris, le jeudi 14 novembre 2024



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE – CGT**

**126 rue de l'Université – BP 24
75355 PARIS 07 SP**

Madame Cécile Maurice
Directrice des Ressources humaines

Paris, le jeudi 14 novembre 2024

Objet : préavis de grève du SPAN-CGT du jeudi 21 novembre au 31 décembre 2024

Madame la Directrice,

La fédération des fonctionnaires de la CGT appelle, avec les fédérations de fonctionnaires d'autres syndicats, à une journée d'action le 5 décembre en vue de défendre les services publics, la fonction publique et le régime de protection sociale qui font l'objet d'attaques extrêmement violentes.

Le SPAN-CGT s'associe à cet appel et invitera le personnel de l'Assemblée nationale à se joindre à la prochaine journée d'action. Il reprend à son compte le préavis de l'UFSE joint à cette lettre, courant à compter du lundi 18 novembre 2024.

Par ailleurs, le SPAN-CGT a compris à l'occasion des dernières réunions des groupes de travail mis en place par le Collège des Questeurs qu'aucune mesure structurante en terme d'effectifs et de rémunérations ne serait décidée à brève échéance.

Or, il y a urgence. Aussi, le SPAN-CGT pourrait prendre l'initiative de mobiliser le personnel de l'Assemblée nationale sur la base de revendications qui lui sont propres. Une première réunion d'information est d'ores-et-déjà prévue dans cet objectif le jeudi 21 novembre prochain.

En conséquence, le présent préavis de grève vaut à compter du jeudi 21 novembre 2024 à zéro heures et jusqu'au mardi 31 décembre 2024 à minuit.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Bureau du SPAN-CGT

Valérie BERGÉ
Co-secrétaire générale

Benjamin QUASHIE-ROUBAUD
Co-secrétaire général



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 12 novembre 2024

Monsieur Guillaume Kasbarian

Ministre de la Fonction publique, de la simplification
et de la transformation de l'action publique

Dépôt d'un préavis de grève sur la période du 18 novembre au 31 décembre 2024

Monsieur le ministre,

A l'évidence, les fondamentaux de la politique mise en œuvre par Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs sont confirmés :

- Plus d'austérité budgétaire au titre des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2025,
- Austérité salariale,
- Moins de politiques publiques et moins de services publics,
- Dégradation organisée des conditions de vie et de travail des agent.es,
- Etc.

Face à cette entreprise de liquidation de la Fonction publique et de ses agent.es, d'autres choix sont non seulement possibles mais nécessaires au moyen, notamment de :

- La construction de lois de finances et de financement de la sécurité sociale sur d'autres bases,
- La reconquête et du développement de services publics et de la Fonction publique au service de la mise en œuvre d'une nouvelle logique de développement articulant réponse aux droits fondamentaux et aux besoins, reconquête des activités industrielles et transition écologique,
- L'abandon de tout projet – législatif ou autres – visant à saper les fondements du statut général des fonctionnaires,
- L'augmentation immédiate et significative des traitements, des salaires, des pensions, des retraites,
- L'indexation de la valeur du point sur l'inflation,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- La refonte des grilles indiciaires intégrant la revalorisation des filières à prédominance féminine,
- La reconduction de la Gipa,
- L'abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite, le développement et le financement de politiques de protection sociale et d'action sociale de haut niveau.
- De ce point de vue, il est nécessaire d'abroger tout jour de carence et de maintenir à 100 % la prise en charge de la rémunération des agent.es publics lorsqu'elles et ils sont en congé maladie ordinaire.

Force est de constater que vous refusez d'apporter des réponses à cet ensemble de propositions et de revendications.

C'est pourquoi l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT appelle les personnels à la mobilisation par tout moyen, y compris la grève et la manifestation.

C'est dans ce sens que l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat CGT dépose un préavis de grève du 18 novembre au 31 décembre de l'année 2024.

Le présent courrier vaut préavis de grève pour l'ensemble des personnels, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval des dates du 18 novembre au 31 décembre 2024.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'UFSE CGT,
Le secrétaire général,
Christophe Delecourt.

